

2014-1819

2016-06-29

Container

GROUPE	7, 11	FONGICIDE
--------	-------	-----------

Exteris Stressgard

FONGICIDE

SUSPENSION

Pour la suppression des maladies du gazon dans les terrains de golf et les gazonnières

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32206
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE :

Fluopyram	12,5 g/L
Trifloxystrobine	12,5 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,018 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 L - vrac

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3
www.cropscience.bayer.ca

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour).**

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Sensibilisant potentiel de la peau. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des personnes, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Ces zones comprennent des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des terrains de sport, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes du public, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (sauf les terrains de golf) telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de Exteris Stressgard aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien agiter avant d'utiliser. Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité. Entreposer dans le contenant d'origine. Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer sans frais le 1-800-334-7577.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Exteris Stressgard

FONGICIDE

SUSPENSION

Pour la suppression des maladies du gazon dans les terrains de golf et les gazonnières

USAGE COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32206
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE :

Fluopyram	12,5 g/L
Trifloxystrobine	12,5 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,018 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 L - vrac

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3
www.cropscience.bayer.ca

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour).**

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

LE PRODUIT

Le Fongicide Exteris Stressgard est un fongicide systémique à large spectre aux propriétés préventives et curatives, recommandé pour la suppression et la répression de certaines maladies du gazon.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Sensibilisant potentiel de la peau. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des présposés à l'application séparément des autres vêtements.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

Les terrains de golf: NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Les terrains de gazonnières: NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée au cours du délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des personnes, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Ces zones comprennent des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des terrains de sport, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes du public, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (sauf les terrains de golf) telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées.

Ne pas appliquer directement sur des eaux de surface ou des zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de Exteris Stressgard aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas entreposer à des températures intérieures au point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien agiter avant d'utiliser. Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité. Entreposer dans le contenant d'origine. Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer sans frais le 1-800-334-7577.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée:

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, des fossés et des canaux d'irrigation.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

APPLICATIONS POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES DU GAZON

La couverture intégrale de toutes les parties de la plante à protéger est essentielle pour obtenir un bon degré de suppression des maladies. Utiliser un volume d'eau et une pression de pulvérisation appropriés pour assurer une couverture intégrale et uniforme en vue d'une suppression optimale des maladies.

Appliquer le Fongicide Exteris Stressgard dans 6 à 8 L d'eau par 100 m² afin d'obtenir une couverture complète.

PRÉCAUTIONS EN MATIÈRE D'APPLICATION

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer ce produit avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.

Débuter les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie ou dès les premiers signes de maladie, à moins d'indications contraires.

Maladie	Dose (mL/100 m ²)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia</i> <i>homeocarpa</i>)	140 à 200	14 à 28	<p>Appliquer le Fongicide Exteris Stressgard dès les premiers symptômes de brûlure en plaques ou par mesure préventive lorsque les conditions environnementales difficiles (périodes de rosées > 8 h à des températures variant de 13 à 27°C) favorisent le développement de la maladie. En cas d'infestation grave, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p> <p>Le Fongicide Exteris Stressgard est destiné à élargir le spectre des maladies. Le Fongicide Exteris Stressgard devrait être utilisé pour supprimer la brûlure en plaques sur les terrains de golf et de prévenir simultanément les maladies de plaque brune et de tache des feuilles. Si on ne traite pas la brûlure en plaques, utiliser le Compass 50WG ou des autres fongicides homologué pour les maladies ciblées.</p>
Plaque brune (<i>Rhizoctonia</i> <i>solani</i>)	140 à 200	14 à 21	<p>Appliquer le Fongicide Exteris Stressgard dès les premiers symptômes de la plaque brune ou par mesure préventive lorsque les conditions environnementales difficiles (humidité en surface et taux d'humidité supérieur à 80 %; températures nocturnes supérieures à 20°C) favorisent le développement de la maladie. En cas d'infestation grave, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p>
Tache des feuilles (<i>Bipolaris spp.</i> , <i>Drechslera</i> <i>spp.</i>)	100 à 140	14 à 21	<p>Appliquer le Fongicide Exteris Stressgard dès les premiers signes de symptômes de la tache des feuilles ou par mesure préventive lorsque les conditions environnementales difficiles favorisent de développement de la maladie. En cas d'infestation grave, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.</p>
Utiliser entre un minimum de 600 L/ha (6 L/100 m ²) de bouillie de pulvérisation et un maximum			

de 800 L/ha (8 L/100 m²).

Ne pas dépasser un total de 40 L/ha (400 ml/100 m²) de produit par année.

En cas d'infestation grave, utiliser la dose la plus élevée et/ou l'intervalle le plus court pour toutes les maladies. En cas d'infestation légère à modérée, utiliser la dose la moins élevée et l'intervalle le plus long.

Pour la gestion de la résistance, il est recommandé d'alterner avec des autres produits fongiques avec un mode d'action différent. Voir la section « Gestion sur la gestion de la résistance » ci-dessous.

Zones tampons

L'utilisation des méthodes ou d'équipement de pulvérisation suivants NE requiert PAS une zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe et la section la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres sensibles (les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), ainsi que des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et les habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection de:				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Pulvérisateur de grandes cultures	Gazon - terrains de golf et les gazonnières	5	1	1	1	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Le Fongicide Exteris Stressgard doit être appliqué avec de l'équipement propre et bien calibré. Avant d'ajouter le Fongicide Exteris Stressgard dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre:

- Verser la moitié du volume d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Ajouter la quantité requise de Fongicide Exteris Stressgard dans le réservoir et finir de remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total nécessaire.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.

<h2>RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE</h2>
--

Aux fins de la gestion de la résistance, le Fongicide Exteris Stressgard contient un fongicide du groupe 7 et un fongicide du groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide Exteris Stressgard et à d'autres fongicides des groupes 7 et 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, utiliser le Fongicide Exteris Stressgard ou d'autres fongicides des groupes 7 et 11 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Éviter de faire des applications successives du Fongicide Exteris Stressgard ou d'autres fongicides des groupes 7 et 11 au cours d'une saison. Faire la rotation avec des fongicides affichant un mode d'action différent.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à Fongicide Exteris Stressgard chez l'agent pathogène.

- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec des représentants Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.com.